

BMG GOLD BULLIONFUND

# RAPPORT ANNUEL

POUR L'EXERCISE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024



*Cette page est laissée en blanc intentionnellement.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

---

### **Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds**

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds	2
Points saillants financiers	5
Rendement passé	10
Aperçu du portefeuille	15

### **États financiers annuels**

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	17
Rapport de l'auditeur indépendant	18
États de la situation financière	20
États du résultat global	21
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	22
Tableaux des flux de trésorerie	22
Inventaire du portefeuille	23
Notes complémentaires aux états financiers	24

# BMG Gold BullionFund

---

## Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024



BMG  
MANAGEMENT  
SERVICES INC.  
A BMG Company

### Avertissement concernant les énoncés prospectifs

Certaines parties du présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, dont la rubrique « Faits nouveaux », peuvent renfermer des énoncés prospectifs, notamment des énoncés visant le BMG Gold BullionFund (le « Fonds BMG »), ses stratégies, ses risques ainsi que sa performance et sa situation prévues. Les énoncés prospectifs sont des énoncés prédictifs, et ils dépendent de circonstances ou d'événements futurs, ou y font référence, ou comportent des termes comme « pourrait », « devrait », « annoncer », « prévoir », « anticiper », « projeter », « croire », « estimer » ou des versions négatives de ces termes, et des expressions similaires.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie du rendement futur, et les résultats ou événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds BMG. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, dont des facteurs économiques, politiques et boursiers généraux en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, comme les taux d'intérêt et de change, la confiance des investisseurs, la volatilité des prix des métaux précieux, la demande des divers métaux précieux et d'autres facteurs ayant une incidence sur les métaux précieux, notamment les fluctuations des devises, les marchés boursiers et financiers mondiaux, l'évolution des relations gouvernementales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Il est à souligner que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Certains de ces risques, incertitudes et facteurs sont décrits à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus simplifié du Fonds BMG.

Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement. Vous ne devriez pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, vous devez savoir que le Fonds BMG n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds et que les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date du présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds.

*Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les points saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels ou annuels du Fonds BMG. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels ou semestriels du Fonds BMG, vous pouvez obtenir gratuitement ces documents, de même que de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds, en composant le 1-888-474-1001, en nous écrivant à l'adresse 110 Cochrane Drive, Suite 200, Markham (Ontario) L3R 9S1, ou encore en consultant notre site Web à l'adresse [www.bmg-group.com](http://www.bmg-group.com) ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).*

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

---

### Objectif et stratégies de placement

Le BMG Gold BullionFund (le « Fonds BMG ») investit uniquement dans l'or physique non grevé et entièrement attribué qui est détenu par la Banque Royale du Canada, après la fin de l'exercice, la responsabilité de détenir les lingots a été transférée à la Banque de Montréal. L'objectif du Fonds BMG est d'offrir aux investisseurs désireux de détenir des lingots d'or aux fins de préservation du capital, de plus-value à long terme, de diversification de portefeuille et de couverture de portefeuille une méthode sûre et pratique.

Tous les lingots physiques acquis par le Fonds BMG satisfont aux critères de la norme de bonne livraison à Londres établie par la London Bullion Market Association (« LBMA »).

Les facteurs économiques qui déterminent le prix de l'or sont, dans la plupart des cas, à l'opposé des facteurs qui déterminent le prix de la majorité des autres actifs financiers. Les parts du Fonds BMG offrent donc aux investisseurs une couverture contre la volatilité des autres placements. Les parts d'une catégorie du Fonds BMG ne sont pas spéculatives et ont pour seul but de constituer une partie de la stratégie de placement.

Une petite partie de l'actif du Fonds BMG (en général, au plus 5 %) peut être détenue en trésorerie pour permettre au Fonds BMG de régler ses charges et de faciliter le rachat de parts d'une catégorie du Fonds BMG. Le Fonds BMG n'utilise pas d'instruments dérivés et n'investit pas dans des titres ou certificats de sociétés qui produisent des lingots d'or. Le Fonds BMG n'investit pas dans des titres étrangers et ne couvre pas ses placements. Par conséquent, la valeur du Fonds BMG est uniquement déterminée par le cours au comptant du lingot d'or. Les objectifs et les stratégies du Fonds BMG n'ont pas changé en 2024.

### Risques

Les risques liés aux placements dans le Fonds BMG sont les mêmes que ceux indiqués dans le prospectus simplifié daté du 29 novembre 2024. Les fluctuations des prix de l'or, ainsi que du dollar canadien par rapport au dollar américain, constituent le principal risque associé à un placement dans le Fonds BMG. En outre, le Fonds BMG sera exposé au risque lié aux métaux précieux, au risque lié à la stratégie de non-couverture et au risque lié à la spécialisation. Notre point de vue à l'égard de la cote de risque du Fonds BMG n'a pas changé en 2024.

### Résultats d'exploitation

**Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.**

En 2024, la valeur liquidative du Fonds BMG a augmenté de 20,4 %, passant de 101,7 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 122,5 millions de dollars au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à des rachats nets de 13,4 millions de dollars, contrebalancés par des gains réalisés et latents liés aux lingots de 36,0 millions de dollars, moins des charges de 1,8 millions de dollars. Au 31 décembre 2024, les placements du Fonds BMG détenait 32 459 onces d'or, comparativement à 37 331 onces au 31 décembre 2023.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la valeur liquidative par part de catégorie A du Fonds BMG a augmenté de 34,0 % en dollars canadiens et il a augmenté de 22,8 % en dollars américains, tandis que la valeur liquidative par part de catégorie F du Fonds BMG a augmenté de 35,5 % en dollars canadiens et il a augmenté de 24,2 % en dollars américains. La moins bonne performance en dollars américains découle de la dépréciation de 8,3 % du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2024. Veuillez-vous reporter à la rubrique *Rendement passé* pour obtenir les données sur le rendement des autres catégories.

En 2023, le prix de l'or a augmenté de 26,51 %, passant de 2 062,40 \$ US l'once le 31 décembre 2023 à un sommet de 2 747,60 \$ US l'once en octobre, et a clos au 31 décembre 2024 à 2 609,10 \$ US.

### Faits nouveaux

Le paysage des risques géopolitiques reste élevé en raison des changements politiques, de l'escalade des conflits mondiaux et de l'influence croissante de la coalition des BRICS, amplifiée par la persistance des sanctions. La quête des BRICS d'une monnaie adossée à l'or constitue une menace potentielle pour la domination du dollar américain comme monnaie de réserve mondiale. De plus, les tensions entre l'UE et les États-Unis, conjuguées aux acquisitions agressives d'or par les banques centrales, renforceront encore la forte performance de l'or.

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

---

La volonté d'obtenir des minéraux essentiels grâce à des opérations minières à l'étranger va remodeler les alliances et les rivalités géopolitiques, augmentant la demande de métaux précieux, notamment d'or. Parallèlement, la stratégie des droits de douane

transforme le paysage politique, déclenchant des mesures de rétorsion qui impacteront les relations économiques avec des partenaires commerciaux clés comme le Canada, l'UE et la Chine.

L'année 2024 a préparé le terrain de profonds bouleversements géopolitiques et à des transformations de la politique monétaire, avec une flambée du prix de l'or à près de 3 000 dollars l'once. Le changement de paradigme financier mondial est en cours, porté par la montée en puissance des BRICS, la décision du Japon de mettre fin aux taux d'intérêt négatifs, la baisse anticipée des taux américains en septembre et la victoire de Donald Trump en novembre, accompagnée d'une victoire écrasante des républicains au Congrès et au Sénat. Ces évolutions bouleversent le paysage économique et politique.

Les ventes de fonds communs de placement ont connu des changements notables par rapport à la même période l'an dernier. Selon l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), les ventes nettes de fonds communs de placement ont atteint 15,2 milliards de dollars, marquant la première année de ventes nettes positives depuis 2021. Les ventes nettes de FNB ont atteint un record de 75 milliards de dollars, surpassant le total combiné des deux années précédentes. L'actif des fonds communs de placement alternatifs s'élevait à 28,4 milliards de dollars, tandis que l'actif des FNB alternatifs s'élevait à 19,3 milliards de dollars, représentant respectivement 1,3 % de l'actif total des fonds communs de placement et 3,7 % de l'actif total des FNB. La croissance soutenue des ventes de fonds communs de placement alternatifs souligne l'intérêt continu des investisseurs pour la diversification des portefeuilles, signalant un sentiment positif envers l'or et l'argent comme composantes essentielles d'une véritable diversification.

Face aux craintes croissantes de récession et aux réactions des marchés aux fluctuations politiques, les investisseurs se tournent de plus en plus vers les valeurs refuges pour une véritable diversification. Parallèlement, le prix de l'or a bondi de 27 % en 2024, frôlant les 3 000 dollars l'once troy.

Malgré le sentiment positif actuel autour de l'or, nous anticipons quelques rachats, les investisseurs étant en quête de liquidités face à la hausse des prix de l'alimentation, de l'énergie et du coût de la vie. L'économie américaine est en pleine transformation, portée par divers facteurs sous-jacents, notamment la résolution de la crise à la frontière sud, l'influence du DOGE et un discours sociétal profondément divisé. Ces facteurs contribuent à un changement de l'ordre mondial, centré sur la politique de l'Amérique d'abord, aggravé par des tensions géopolitiques persistantes et les efforts des États-Unis pour résoudre les conflits internationaux dans un contexte d'endettement record. Cette dynamique devrait soutenir la poursuite de la croissance du cours de l'or. Alors que l'or continue d'atteindre de nouveaux sommets, consolidant sa position de valeur refuge, l'argent attend toujours une croissance significative et le platine reste relativement stagnant.

Au Canada, le cours de l'or a débuté l'année 2024 à 2 719,48 \$ et a clôturé à 3 752,43 \$. Aux États-Unis, le cours de l'or a débuté l'année 2024 à 2 062,40 \$ et a clôturé à 2 609,10 \$.

Au Canada, le cours de l'argent a débuté l'année 2024 à 31,37 \$ et a clôturé à 41,57 \$. Aux États-Unis, le cours de l'argent a débuté l'année 2024 à 23,79 \$ et a clôturé à 28,91 \$ US.

Au Canada, le cours du platine a débuté l'année 2024 à 1 326,51 \$ et a clôturé à 1 314,52 \$. Aux États-Unis, le cours du platine a débuté l'année 2024 à 1 006 \$ US et a clôturé à 914 \$ US, connaissant une certaine volatilité pendant cette période.

L'importance d'équilibrer stratégiquement les classes d'actifs présentant des corrélations variables afin d'optimiser les rendements des portefeuilles et de minimiser les risques est évidente. L'intégration de lingots d'or à un portefeuille traditionnel a non seulement amélioré le taux de croissance annuel composé, mais a également apporté une stabilité supplémentaire. Les métaux précieux, en particulier l'or, ont régulièrement généré de solides rendements historiques et relatifs. Si l'argent et le platine ont été à la traîne par rapport à la performance récente de l'or, ils devraient s'accélérer à mesure que le marché haussier de l'or se prolongera jusqu'en 2026. Les métaux précieux se sont avérés être la classe d'actifs la plus performante en temps de crise, et l'or devrait continuer à surperformer les autres classes d'actifs dans les années à venir, ce qui en fait une option d'investissement essentielle.

Le Fonds BMG ne détiennent que des métaux précieux physiques ; chaque unité dispose d'un équivalent en lingots physiques stockés dans les coffres de la LBMA sur une base d'allocation assurée.

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (*suite*)

---

Le prix de l'or a atteint des sommets historiques en 2024, porté par l'escalade des tensions géopolitiques, sans grand impact sur les transactions mondiales sur l'or, et par une frénésie d'achats persistante des banques centrales. Les inquiétudes concernant le déficit et le retour potentiel à l'étalon-or ont encore alimenté cette tendance haussière. L'influence croissante de l'alliance des BRICS et les changements radicaux du paysage politique américain continueront de soutenir la demande d'or. Cette demande croissante, combinée à la recherche de diversification des portefeuilles par les banques centrales et les investisseurs institutionnels, devrait maintenir une pression à la hausse sur les prix. Les perspectives de prix de l'or restent fortement haussières, malgré des fluctuations ponctuelles. Les objectifs de cours de 3 000 \$ en 2025 et de près de 4 000 \$ en 2026 se concrétisent. La performance exceptionnelle de l'or en 2024, conjuguée aux turbulences mondiales persistantes, attirera davantage d'investisseurs à long terme en quête de stabilité, de diversification et de rendements solides. Les risques géopolitiques et les fluctuations économiques consolideront encore la trajectoire ascendante de l'or.

### **Transactions entre parties liées**

#### *Gestionnaire et fiduciaire*

BMG Management Services Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire, le fiduciaire, l'agent comptable des registres et l'agent des transferts du Fonds BMG. Le gestionnaire fournit ou prend des dispositions pour obtenir tous les services de gestion et d'administration nécessaires aux activités quotidiennes, notamment des services de comptabilité et de tenue de dossiers ainsi que d'autres services administratifs pour le Fonds et les porteurs de parts. Au 31 décembre 2024, le gestionnaire ne détenait aucune part du Fonds BMG.

En contrepartie de services de gestion et d'administration, le Fonds BMG verse au gestionnaire des frais de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative des diverses catégories de parts du Fonds BMG, qui est calculée quotidiennement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds BMG a engagé des frais de gestion de 1 410 632 \$.

#### *Placeur*

BMG Management Services Inc. agit également à titre de distributeur des parts du Fonds BMG sur le marché non réglementé, conformément aux dispenses du prospectus.

#### *Comité d'examen indépendant*

Le gestionnaire a créé un comité d'examen indépendant (« CEI ») chargé d'analyser de façon impartiale les problèmes de conflits d'intérêts. Le CEI examine les cas de conflits d'intérêts potentiels qui sont portés à son attention par le gestionnaire et formule des recommandations pour déterminer si une ligne de conduite est juste et raisonnable pour le Fonds BMG. Le CEI rédige un rapport annuel de ses activités à l'intention des parties intéressées. Un exemplaire du rapport du CEI pour 2024 est disponible à l'adresse [www.bmg-group.com](http://www.bmg-group.com).

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales données financières sur les parts de chaque catégorie du Fonds BMG, et ils sont destinés à vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds BMG pour les exercices clos les 31 décembre ou pour la période à compter de laquelle la catégorie concernée a commencé à être offerte. L'information présentée est tirée des états financiers du Fonds BMG.

<b>ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE A DU FONDS</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Actif net à l'ouverture de l'exercice<sup>1</sup></b>	<b>6,82 \$</b>	<b>6,37 \$</b>	<b>6,08 \$</b>	<b>6,62 \$</b>	<b>5,60 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Revenu total	–	–	–	–	–
Total des charges (sauf les distributions)	(0,22)	(0,19)	(0,20)	(0,14)	(0,19)
Gains réalisés au cours de la période	0,58	0,20	0,18	0,20	0,22
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	2,00	0,45	0,32	(0,60)	0,99
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>2,36</b>	<b>0,46</b>	<b>0,30</b>	<b>(0,54)</b>	<b>1,02</b>
<b>Distributions :</b>					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>9,14 \$</b>	<b>6,82 \$</b>	<b>6,37 \$</b>	<b>6,08 \$</b>	<b>6,62 \$</b>
<b>RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :</b>					
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1</sup>	43 591 \$	42 821 \$	44 103 \$	50 513 \$	62 376 \$
Nombre de parts en circulation <sup>1</sup>	4 770 191	6 278 307	6 927 508	8 307 902	9 415 664
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	2,70	2,92	3,22	3,00	2,95
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,70	2,92	3,22	3,00	2,95
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	1,47	1,76	0,59	1,37	10,48
Valeur liquidative par part	9,14 \$	6,82 \$	6,37 \$	6,08 \$	6,62 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

<b>ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE B3 DU FONDS</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Actif net à l'ouverture de l'exercice<sup>1</sup></b>	<b>15,29 \$</b>	<b>14,10 \$</b>	<b>13,31 \$</b>	<b>14,32 \$</b>	<b>11,96 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Revenu total	–	–	–	–	–
Total des charges (sauf les distributions)	(0,27)	(0,25)	(0,27)	(0,23)	(0,25)
Gains réalisés au cours de la période	1,32	0,44	0,39	0,44	0,47
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	5,25	0,71	0,68	(1,22)	2,14
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>6,30</b>	<b>0,90</b>	<b>0,80</b>	<b>(1,01)</b>	<b>2,36</b>
<b>Distributions :</b>					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>20,74 \$</b>	<b>15,29 \$</b>	<b>14,10 \$</b>	<b>13,31 \$</b>	<b>14,32 \$</b>
<b>RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :</b>					
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1</sup>	196 \$	316 \$	158 \$	149 \$	161 \$
Nombre de parts en circulation <sup>1</sup>	9 452	20 662	11 210	11 210	11 210
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	1,52	1,71	1,99	1,79	1,74
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,52	1,71	1,99	1,79	1,74
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	1,47	1,76	0,59	1,37	10,48
Valeur liquidative par part	20,74 \$	15,29 \$	14,10 \$	13,31 \$	14,32 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.



## POINTS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE C2 DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice <sup>1</sup>	14,36 \$	13,20 \$	12,42 \$	13,33 \$	11,10 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Revenu total	–	–	–	–	–
Total des charges (sauf les distributions)	(0,20)	(0,20)	(0,22)	(0,18)	(0,19)
Gains réalisés au cours de la période	1,25	0,42	0,36	0,38	0,48
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	4,13	0,94	0,53	(1,11)	1,37
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>5,18</b>	<b>1,16</b>	<b>0,67</b>	<b>(0,91)</b>	<b>1,66</b>
<b>Distributions :</b>					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>19,54 \$</b>	<b>14,36 \$</b>	<b>13,20 \$</b>	<b>12,42 \$</b>	<b>13,33 \$</b>
<b>RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :</b>					
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1</sup>	643 \$	473 \$	435 \$	497 \$	1 035 \$
Nombre de parts en circulation <sup>1</sup>	32 914	32 914	32 914	40 051	77 665
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	1,18	1,41	1,72	1,49	1,45
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,18	1,41	1,72	1,49	1,45
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	1,47	1,76	0,59	1,37	10,48
Valeur liquidative par part	19,54 \$	14,36 \$	13,20 \$	12,42 \$	13,33 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE C3 DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice <sup>1</sup>	15,46 \$	14,20 \$	13,34 \$	14,30 \$	11,89 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Revenu total	–	–	–	–	–
Total des charges (sauf les distributions)	(0,20)	(0,19)	(0,21)	(0,18)	(0,19)
Gains réalisés au cours de la période	1,34	0,45	0,40	0,43	0,49
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	4,47	1,06	0,67	(1,21)	1,59
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>5,61</b>	<b>1,32</b>	<b>0,86</b>	<b>(0,96)</b>	<b>1,89</b>
<b>Distributions :</b>					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>21,07 \$</b>	<b>15,46 \$</b>	<b>14,20 \$</b>	<b>13,34 \$</b>	<b>14,30 \$</b>
<b>RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :</b>					
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1</sup>	4 916 \$	3 704 \$	3 022 \$	2 840 \$	4 226 \$
Nombre de parts en circulation <sup>1</sup>	233 359	239 488	212 820	212 888	295 493
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	1,05	1,28	1,58	1,36	1,31
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,05	1,28	1,58	1,36	1,31
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	1,47	1,76	0,59	1,37	10,48
Valeur liquidative par part	21,07 \$	15,46 \$	14,20 \$	13,34 \$	14,30 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE D DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice <sup>1</sup>	14,41 \$	13,30 \$	12,58 \$	13,59 \$	11,39 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Revenu total	–	–	–	–	–
Total des charges (sauf les distributions)	(0,27)	(0,25)	(0,28)	(0,24)	(0,29)
Gains réalisés au cours de la période	1,23	0,42	0,37	0,42	0,48
Gains latents au cours de la période	4,11	0,96	0,34	(1,19)	1,34
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>5,07</b>	<b>1,13</b>	<b>0,43</b>	<b>(1,01)</b>	<b>1,53</b>
<b>Distributions :</b>					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>19,53 \$</b>	<b>14,41 \$</b>	<b>13,30 \$</b>	<b>12,58 \$</b>	<b>13,59 \$</b>
<b>RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :</b>					
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1</sup>	8 589 \$	7 674 \$	7 756 \$	4 848 \$	5 125 \$
Nombre de parts en circulation <sup>1</sup>	439 878	532 503	583 025	385 499	377 102
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	1,59	1,81	2,17	2,17	2,13
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,59	1,81	2,17	2,17	2,13
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	1,47	1,76	0,59	1,37	10,48
Valeur liquidative par part	19,53 \$	14,41 \$	13,30 \$	12,58 \$	13,59 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE F DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice <sup>1</sup>	8,57 \$	7,91 \$	7,48 \$	8,06 \$	6,74 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Revenu total	–	–	–	–	–
Total des charges (sauf les distributions)	(0,17)	(0,15)	(0,16)	(0,11)	(0,15)
Gains réalisés au cours de la période	0,75	0,25	0,22	0,25	0,27
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	2,39	0,56	0,36	(0,72)	1,05
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>2,97</b>	<b>0,66</b>	<b>0,42</b>	<b>(0,58)</b>	<b>1,17</b>
<b>Distributions :</b>					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>11,61 \$</b>	<b>8,57 \$</b>	<b>7,91 \$</b>	<b>7,48 \$</b>	<b>8,06 \$</b>
<b>RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :</b>					
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1</sup>	22 427 \$	13 973 \$	13 314 \$	12 860 \$	16 399 \$
Nombre de parts en circulation <sup>1</sup>	1 931 293	1 630 268	1 682 583	1 720 345	2 035 350
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	1,59	1,83	2,12	1,91	1,86
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,59	1,83	2,12	1,91	1,86
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	1,47	1,76	0,59	1,37	10,48
Valeur liquidative par part	11,61 \$	8,57 \$	7,91 \$	7,48 \$	8,06 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE S1 DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice <sup>1</sup>	15,53 \$	14,21 \$	13,30 \$	14,20 \$	11,77 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Revenu total	–	–	–	–	–
Total des charges (sauf les distributions)	(0,13)	(0,14)	(0,16)	(0,10)	(0,13)
Gains réalisés au cours de la période	1,34	0,45	0,39	0,44	0,46
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	4,49	1,01	0,68	(1,24)	2,17
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>5,70</b>	<b>1,32</b>	<b>0,91</b>	<b>(0,90)</b>	<b>2,50</b>
<b>Distributions :</b>					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>21,23 \$</b>	<b>15,53 \$</b>	<b>14,21 \$</b>	<b>13,30 \$</b>	<b>14,20 \$</b>
<b>RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :</b>					
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1</sup>	1 412 \$	1 260 \$	1 199 \$	1 186 \$	1 295 \$
Nombre de parts en circulation <sup>1</sup>	66 529	81 182	84 434	89 192	91 196
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	0,70	0,92	1,22	1,00	0,96
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,70	0,92	1,22	1,00	0,96
Ratio des frais d'opération (%) <sup>4</sup>	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>3</sup>	1,47	1,76	0,59	1,37	10,48
Valeur liquidative par part	21,23 \$	15,53 \$	14,21 \$	13,30 \$	14,20 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

### Notes explicatives sur les points saillants financiers

#### Actif net du Fonds par part de chaque catégorie

1) L'information présentée est tirée des états financiers du Fonds BMG. Dans la période au cours de laquelle un Fonds BMG ou une catégorie est créé, les données financières sont fournies pour la période allant de la date à partir de laquelle les parts d'une catégorie particulière ont commencé à être offertes jusqu'à la clôture de la période. La valeur liquidative par catégorie présentée dans les états financiers est identique à la valeur liquidative par catégorie calculée aux fins de l'établissement des prix.

2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau n'est pas destiné à servir de rapprochement des valeurs liquidatives par part à l'ouverture et à la clôture.

3) Le Fonds BMG n'a versé aucune distribution.

#### Ratios et données supplémentaires

1) Ces informations sont fournies selon les données obtenues à la clôture de la période indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion est établi en fonction des charges totales pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

3) Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative au cours de la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure les placements en lingots d'or du Fonds BMG sont activement négociés. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds BMG achète et vend la totalité de ses lingots d'or une fois au cours de la période considérée. Le Fonds BMG n'a aucuns frais d'opération à payer. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas forcément de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds BMG.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

### Frais de gestion

Les frais de gestion sont payés par chaque catégorie du Fonds BMG au gestionnaire et sont calculés selon le pourcentage annuel applicable de la valeur liquidative de chaque catégorie. Une partie des frais de gestion versés par le Fonds BMG sert à payer les commissions de suivi versées aux courtiers. Le gestionnaire fournit ou prend des dispositions pour obtenir tous les services de gestion et d'administration nécessaires aux activités quotidiennes, notamment des services de comptabilité et de tenue de dossiers ainsi que d'autres services administratifs pour le Fonds et les porteurs de parts. Les commissions de suivi correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne des parts de la catégorie en question du Fonds BMG détenues par les clients des courtiers. Aucune commission de suivi n'est versée relativement aux parts des catégories C2, C3, F et S1 du Fonds BMG. Le tableau ci-dessous présente les frais de gestion annuels du Fonds BMG pour les parts des catégories A, B3, C2, C3, D, F, S1 et S2 et la répartition de ces frais entre les commissions de suivi et les frais d'administration de portefeuille.

	Catégorie A	Catégorie B3	Catégorie C2	Catégorie C3	Catégorie D	Catégorie F	Catégorie S1	Catégorie S2
Frais de gestion	2,25 %	1,25 %	0,87 %	0,75 %	1,25 %	1,25 %	0,45 %	0,95 %
Frais d'administration de portefeuille	55,6 %	60 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	47,4 %
Commissions de suivi (taux maximal exprimé en pourcentage des frais de gestion)	44,4 %	40 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	52,6 %

À même les frais de gestion qu'il a reçus du Fonds BMG, le gestionnaire a versé des commissions de suivi de 452 504 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

### Charges d'exploitation

En 2024, le gestionnaire n'a absorbé aucune charge d'exploitation du Fonds BMG parce que les ratios des frais de gestion étaient inférieurs au plafond. Le gestionnaire peut, à son gré, réduire les charges d'exploitation et revenir sur cette décision à tout moment.

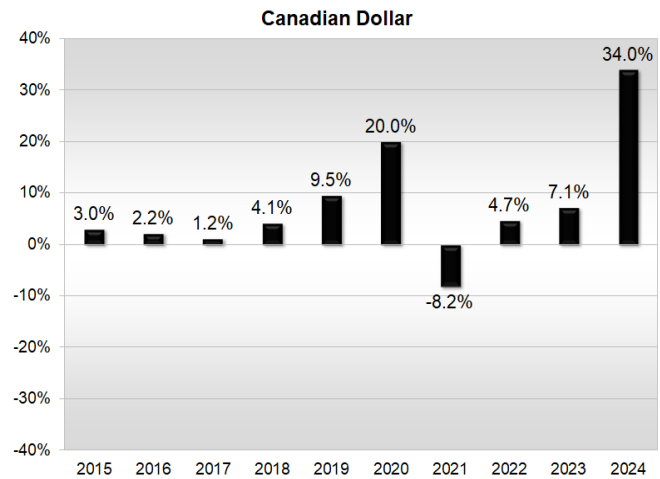
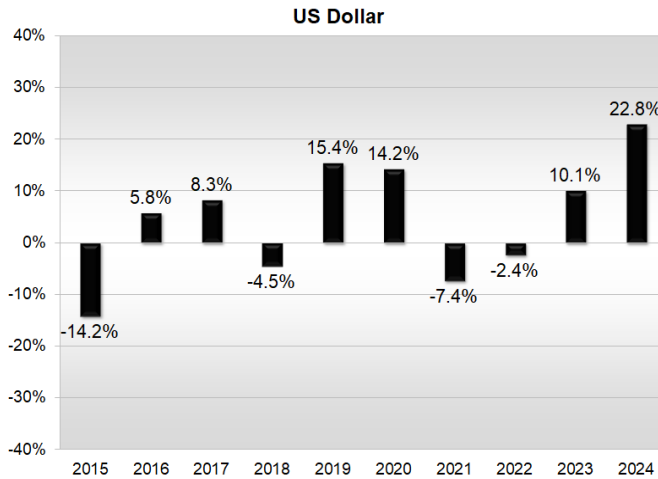
## RENDEMENT PASSÉ

L'information présentée ci-dessous ne tient pas compte des frais d'acquisition ou de rachat qui auraient pu réduire les rendements. Le rendement passé n'est pas nécessairement garant du rendement futur du Fonds BMG.

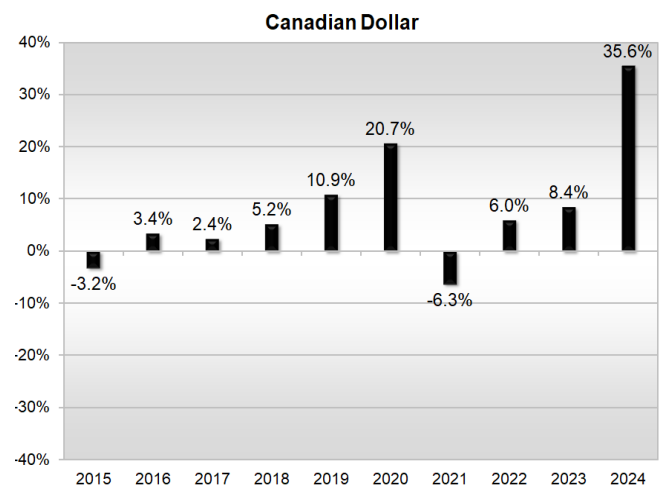
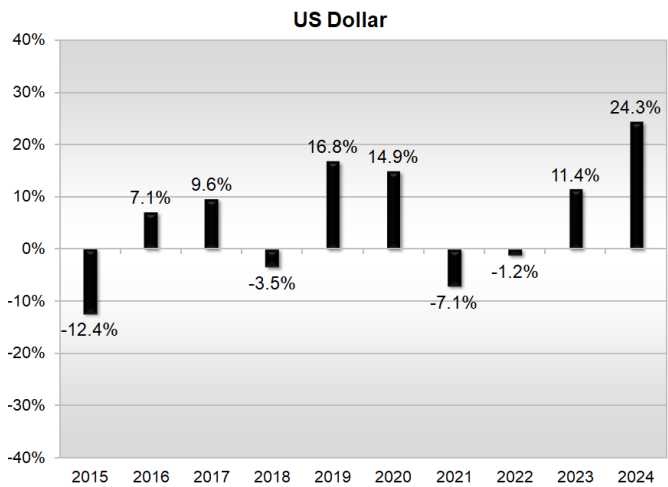
### Rendements annuels

Les graphiques à barres ci-dessous montrent le rendement des parts de chaque catégorie du Fonds BMG en dollars canadiens et en dollars américains, le cas échéant, pour chacun des exercices présentés. Ils présentent l'évolution du rendement du Fonds BMG d'un exercice sur l'autre. Les graphiques montrent l'augmentation ou la diminution en pourcentage d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice jusqu'au dernier jour de cet exercice.

#### Catégorie A



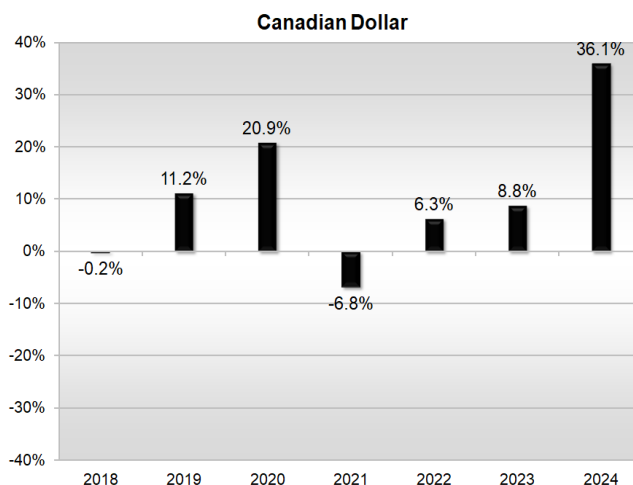
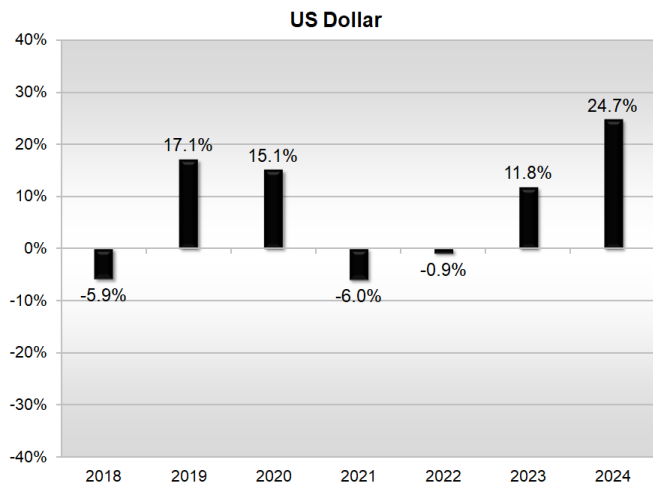
#### Catégorie B3



En ce qui concerne la catégorie B3, le rendement indiqué pour 2015 couvre la période écoulée depuis la création le 27 mars 2015.

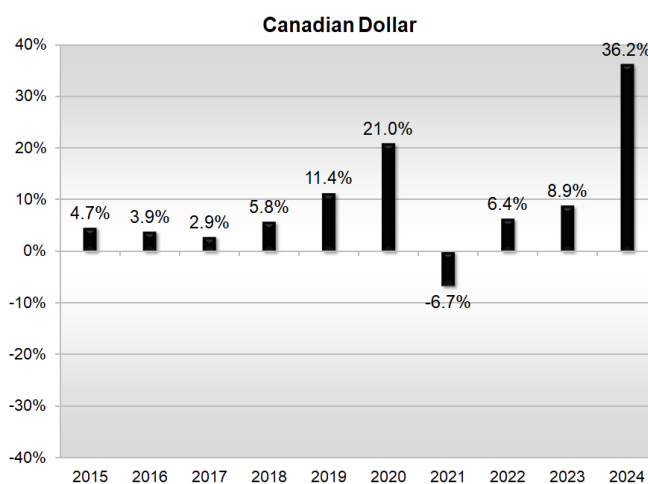
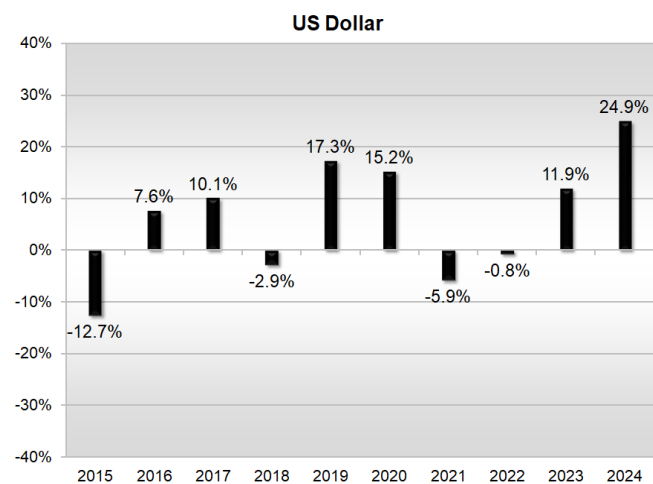
## RENDEMENT PASSÉ (suite)

### Catégorie C2

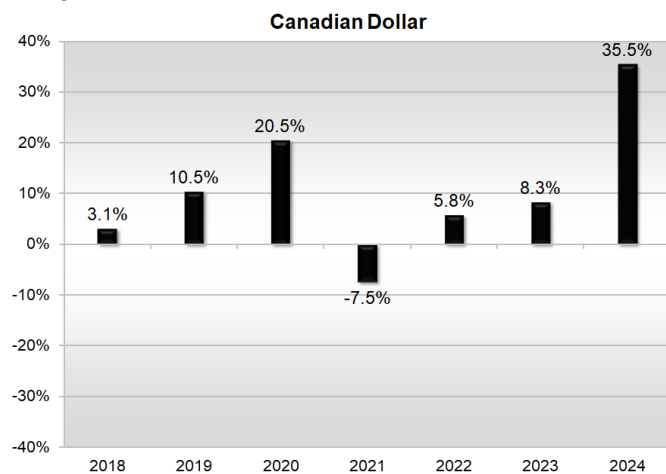


En ce qui concerne la catégorie C2, le rendement indiqué pour 2018 couvre la période écoulée depuis la création le 27 mars 2018.

### Catégorie C3



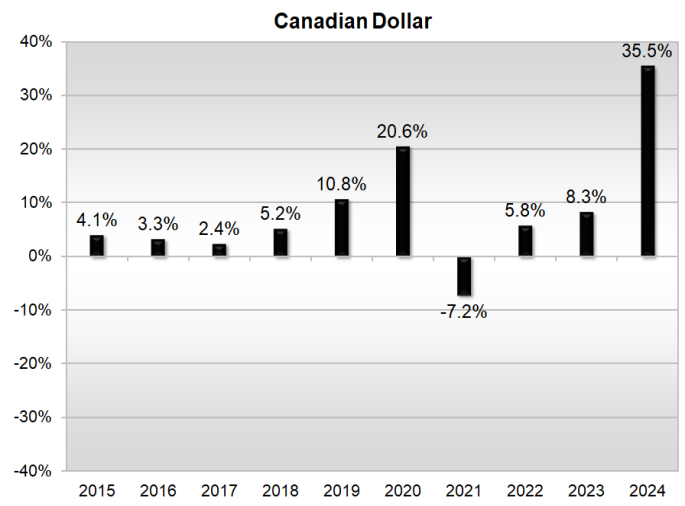
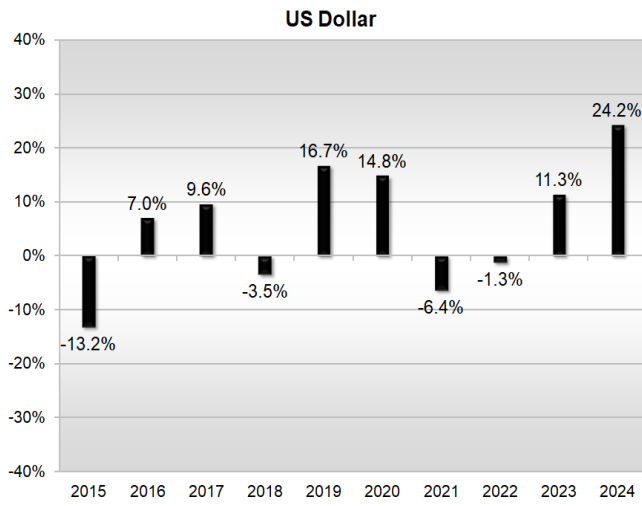
### Catégorie D



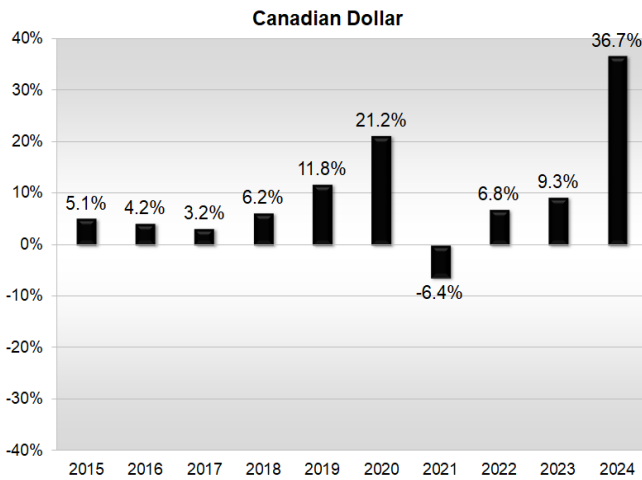
En ce qui concerne la catégorie D, le rendement indiqué pour 2018 couvre la période écoulée depuis la création le 16 janvier 2018.

# RENDEMENT PASSÉ (suite)

## Catégorie F



## Catégorie SI



## RENDEMENT PASSÉ (suite)

### Rendements annuels composés

Le tableau ci-après présente les rendements totaux annuels composés des parts de chaque catégorie du Fonds BMG en dollars canadiens et en dollars américains depuis la création, ou sur les périodes de dix ans, de cinq ans, de trois ans ou d'un an closes le 31 décembre 2024, selon le cas. Les rendements annuels en dollars canadiens sont comparés au taux d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») du Canada, tel qu'il est calculé par Statistique Canada, de même qu'aux bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada. Les rendements annuels exprimés en dollars américains sont comparés au taux d'inflation mesuré par l'IPC des États-Unis, tel qu'il est calculé par le US Department of Labor (ministère du travail américain), de même qu'aux bons du Trésor à trois mois des États-Unis.

#### Catégorie A

	Depuis sa création (septembre 2009)	10 ans	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie A du Fonds BMG, en dollars canadiens	4,01%	7,08%	10,30%	14,55%	33,98%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,21%	2,62%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,43%	1,73%	2,41%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie A du Fonds BMG, en dollars américains	2,15%	4,78%	8,04%	9,70%	22,84%
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,14%	2,39%	3,40%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	1,29%	2,02%	2,85%	4,70%	4,20%

#### Catégorie B3

	Depuis sa création (mars 2015)	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie B3 du Fonds BMG, en dollars canadiens	7,75%	11,64%	15,94%	35,61%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,62%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,81%	2,41%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie B3 du Fonds BMG, en dollars américains	6,28%	9,35%	11,03%	24,33%
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,47%	3,40%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	2,02%	2,85%	4,70%	4,20%

#### Catégorie C2

	Depuis sa création (mars 2018)	3 ans	1 an
Parts de la catégorie C2 du Fonds BMG, en dollars canadiens	10,39%	10,80%	36,05%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	3,10%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	2,30%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie C2 du Fonds BMG, en dollars américains	8,61%	7,65%	24,74%
Inflation (IPC, US Department of Labor)	3,03%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	2,60%	4,70%	4,20%



## RENDEMENT PASSÉ (suite)

### Catégorie C3

	Depuis sa création (mars 2014)	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie C3 du Fonds BMG, en dollars canadiens	7,13%	12,12%	16,45%	36,24%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,55%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,73%	2,41%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie C3 du Fonds BMG, en dollars américains	4,62%	9,82%	11,52%	24,91%
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,39%	3,40%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	1,84%	2,85%	4,70%	4,20%

### Catégorie D

	Depuis sa création (janvier 2018)	5 ans	3 an	1 an
Parts de la catégorie D du Fonds BMG, en dollars canadiens	10,08%	11,38%	15,80%	35,50%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	3,10%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	2,30%	2,41%	3,16%	3,14%

### Catégorie F

	Depuis sa création (janvier 2010)	10 ans	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie F du Fonds BMG, en dollars canadiens	5,79%	8,27%	11,51%	15,81%	35,49%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,25%	2,62%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,52%	1,73%	2,41%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie F du Fonds BMG, en dollars américains	3,44%	5,95%	9,22%	10,91%	24,22%
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,31%	2,39%	3,40%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	1,37%	2,02%	2,85%	4,70%	4,20%

### Catégorie S1

	Depuis sa création (novembre 2010)	10 ans	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie S1 du Fonds BMG, en dollars canadiens	5,86%	9,24%	12,52%	16,86%	36,72%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,25%	2,62%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,52%	1,73%	2,41%	3,16%	3,14%

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'or	32 206,242	252,837	32 459,079	55 153 500	121 800 369	99,4
<b>Placements, montant net</b>				<b>55 153 500</b>	<b>121 800 369</b>	<b>99,4</b>
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					678 629	0,6
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>					<b>122 478 998</b>	<b>100,0</b>

Au 31 décembre 2023

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'or	37 000,546	330,158	37 330,704	62 553 749	101 520 173	99,8
<b>Placements, montant net</b>				<b>62 553 749</b>	<b>101 520 173</b>	<b>99,8</b>
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					167 316	0,2
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>					<b>101 687 489</b>	<b>100,0</b>

Compte tenu des opérations en cours dans le portefeuille, l'aperçu du portefeuille pourrait avoir changé au moment où vous achetez des parts du Fonds BMG. Une mise à jour est publiée chaque trimestre. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec un membre de notre équipe du Service à la clientèle au 1-888-474-1001, ou consultez notre site Web à l'adresse [www.bmg-group.com](http://www.bmg-group.com).

# BMG Gold BullionFund

---

## États financiers annuels

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023



BMG  
MANAGEMENT  
SERVICES INC.  
A BMG Company

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

---

Les états financiers ci-joints de BMG Gold BullionFund (le « Fonds BMG ») ont été préparés par BMG Management Services Inc., en sa qualité de gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds BMG, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BMG Management Services Inc. Le conseil d'administration est responsable de l'information et des déclarations présentées dans les états financiers et dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Le gestionnaire établit des procédés appropriés pour s'assurer de la production d'informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et le jugement du gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour le Fonds BMG sont décrites à la note 2 des états financiers.

Il incombe au comité d'audit du conseil d'administration d'examiner les états financiers et le rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et de recommander au conseil d'administration du gestionnaire de les approuver, en plus de rencontrer la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, ainsi que des questions d'audit et de présentation de l'information financière.

RSM Canada LLP est l'auditeur externe du Fonds BMG; il a été nommé par le fiduciaire du Fonds BMG. L'auditeur du Fonds BMG a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Le rapport de l'auditeur figure dans les présentes.



Yvonne Blaszczyk  
Président et chef de la direction  
Administrateur



Helen Gillard  
Administrateur



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de BMG Gold BullionFund

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de BMG Gold BullionFund (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité telle que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autres Informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité telle que publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD  
ASSURANCE | TAX | CONSULTING

RSM Canada LLP is a limited liability partnership that provides public accounting services and is the Canadian member firm of RSM International, a global network of independent assurance, tax and consulting firms. Visit [rsmcanada.com/aboutus](http://rsmcanada.com/aboutus) for more information regarding RSM Canada LLP and RSM International.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*RSM Canada LLP*

Comptables professionnels agréés,  
experts-comptables autorisés  
Le 31 mars 2025  
Toronto (Ontario)

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre

	2024	2023
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
Actifs courants		
Trésorerie	945 112	637 308
Placements en lingots d'or (Coût moyen : 55 153 500 \$; décembre 2023 : 62 553 749 \$)	121 800 369	101 520 173
Souscriptions à recevoir	24 397	2 200
<b>Total des actifs</b>	<b>122 769 878</b>	<b>102 159 681</b>
<b>PASSIFS</b>		
Passifs courants		
Frais de gestion à payer	143 831	115 936
Rachats à payer	21 237	10 000
Créditeurs et charges à payer	125 812	346 256
<b>Total des passifs, exclusion faite de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>290 880</b>	<b>472 192</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>122 478 998</b>	<b>101 687 489</b>
<b>Actif net par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)</b>		
Catégorie A	43 591 073	42 820 734
Catégorie B3	196 011	315 973
Catégorie C2	642 980	472 596
Catégorie C3	4 916 477	3 703 520
Catégorie D	8 589 116	7 673 594
Catégorie F	22 426 700	13 972 657
Catégorie G09	2 278 941	1 889 162
Catégorie I	38 425 599	29 578 903
Catégorie S1	1 412 101	1 260 350
	<b>122 478 998</b>	<b>101 687 489</b>

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration de BMG Management Services Inc.,  
fiduciaire et gestionnaire de BMG Gold BullionFund



Yvonne Blaszczyk  
Administrateur



Helen Gillard  
Administrateur

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
<b>REVENUS (PERTES) DE PLACEMENTS</b>		
Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots d'or	27 680 445	6 819 393
Gains nets réalisés sur les placements en lingots d'or	8 226 389	3 055 596
(Pertes) nettes de change	20 611	(12 594)
Autres revenus	28 737	28 233
<b>Total des revenus (pertes) de placements</b>	<b>35 956 182</b>	<b>9 890 628</b>
<b>CHARGES</b>		
Frais de gestion (note 4)	1 410 632	1 322 163
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	65 509	280 280
Frais d'entreposage des lingots	33 488	520
Taxe sur les services	172 875	187 889
Droits de dépôt	62 359	27 664
Frais juridiques	6 345	27 300
Honoraires d'audit	33 826	25 844
Autres frais d'administration	8 045	22 023
Charges du comité d'examen indépendant	10 321	6 188
<b>Total des charges</b>	<b>1 803 400</b>	<b>1 899 871</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>34 152 782</b>	<b>7 990 757</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)</b>		
Catégorie A	13 079 681	3 040 678
Catégorie B3	87 171	18 089
Catégorie C2	170 384	38 058
Catégorie C3	1 314 118	307 229
Catégorie D	2 355 808	629 915
Catégorie F	5 306 169	1 087 898
Catégorie G09	687 212	139 937
Catégorie I	10 727 260	2 617 931
Catégorie S1	424 979	111 022
Catégorie S2	-	-
	<b>34 152 782</b>	<b>7 990 757</b>

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.



## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	101 687 489	98 321 875
Émission de parts rachetables	9 218 157	6 671 849
Rachat de parts rachetables	(22 579 430)	(11 296 992)
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	34 152 782	7 990 757
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice</b>	<b>122 478 998</b>	<b>101 687 489</b>

*Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.*

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	34 152 782	7 990 757
Ajustements visant à rapprocher l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant de l'exploitation aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Achat de placements en lingots d'or	(1 664 070)	(1 776 687)
Produit de la vente de placements en lingots d'or	17 290 708	8 379 920
Gains nets réalisés sur les placements en lingots d'or	(8 226 389)	(3 055 596)
Variation des pertes nettes latentes (gains nets latents) sur les placements en lingots d'or	(27 680 445)	(6 819 393)
Variations nettes des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation :		
Diminution des frais de gestion à payer	27 895	(3 525)
Augmentation (diminution) des créiteurs et charges à payer	(220 444)	(72 227)
<b>Entrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>13 680 037</b>	<b>4 643 249</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 486 542	6 511 557
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(20 858 775)	(11 213 256)
<b>Sorties nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(4 701 699)</b>	<b>(4 701 699)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie durant l'exercice</b>	<b>307 804</b>	<b>(58 450)</b>
Trésorerie (découvert), à l'ouverture de l'exercice	637 308	695 758
<b>Trésorerie, à la clôture de l'exercice</b>	<b>945 112</b>	<b>637 308</b>

*Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.*

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'or	32 206,242	252,837	32 459,079	55 153 500	121 800 369	99,4
<b>Placements, montant net</b>				<b>55 153 500</b>	<b>121 800 369</b>	<b>99,4</b>
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					678 629	0,6
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>					<b>122 478 998</b>	<b>100,0</b>

Au 31 décembre 2023

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'or	37 000,546	330,158	37 330,704	62 553 749	101 520 173	99,8
<b>Placements, montant net</b>				<b>62 553 749</b>	<b>101 520 173</b>	<b>99,8</b>
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					167 316	0,2
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>					<b>101 687 489</b>	<b>100,0</b>

Les placements en lingots d'or du Fonds BMG sont détenus séparément en vertu d'une entente de garde conclue auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) et sont attribués à leur propriétaire.

Chaque lingot d'or attribué est enregistré selon l'affinerie, le poids exact en onces et le numéro d'identification.

Les placements en lingots d'or du Fonds BMG sont libres et dégagés de tout privilège et réclamation que la grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) pourrait avoir, sauf si cette réclamation découle de frais non réglés.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

## 1. Constitution du Fonds

Le BMG Gold BullionFund (le « Fonds BMG ») a été établi en vertu des lois de la province de l'Ontario par une déclaration de fiducie-cadre et un règlement, tous deux datés du 4 septembre 2009, dans leur version modifiée. L'adresse du siège social du Fonds BMG est la suivante : 110 Cochrane Drive, Suite 200, Markham (Ontario) L3R 9S1. BMG Management Services Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire et le gestionnaire du Fonds BMG. Le Fonds BMG offre dix catégories de parts.

Les dates de création des catégories sont les suivantes :

Catégorie A	4 septembre 2009	Catégorie F	18 janvier 2010
Catégorie B3	27 mars 2015	Catégorie G09	10 juin 2010
Catégorie C2	27 mars 2018	Catégorie I	4 avril 2018
Catégorie C3	12 mars 2014	Catégorie S1	9 novembre 2010
Catégorie D	16 janvier 2018	Catégorie S2	9 novembre 2010

Toutes les catégories partagent les mêmes attributs en ce qui a trait à l'évaluation, mais sont soumises à une tarification différente pour ce qui est des frais de gestion.

Le Fonds BMG investit seulement dans des lingots d'or. Son objectif est d'offrir aux investisseurs désireux de détenir des lingots d'or aux fins de préservation du capital, de plus-value à long terme, de diversification de portefeuille et de couverture de portefeuille un choix sûr, pratique et peu coûteux. La stratégie de placement fixe du Fonds BMG évite le recours à un gestionnaire de portefeuille.

Le conseil d'administration du questionnaire a autorisé la publication des états financiers le 31 mars 2025.

## 2. Résumé des principales méthodes comptables

### Déclaration des méthodes comptables – Modification à IAS 1

En vigueur en 1 janvier 2024, le Fonds BMG a adopté la modification à IAS 1 au sujet de déclaration des principales méthodes comptables. Cette modification n'a pas eu un impact financier matériel sur ces états financiers.

### Mode de préparation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, qui a été modifiée par la réévaluation des placements en lingots d'or à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds BMG.

Il n'y a pas des autres normes, modifications des normes ou des interprétations qui sont efficaces pour périodes annuelles commençant le 1 janvier 2024 qui ont un impact financier matériel sur les états financiers du Fonds BMG.

Les principales méthodes comptables appliqués sur la préparation de ces états financiers exposés ci-dessous. Ces méthodes ont été systématiquement appliqués à toutes les années présentées, sauf indication contraire.

### Instruments financiers

#### a) Classement

Le Fonds BMG classe ses placements en lingots d'or en fonction à la fois du modèle d'affaires du Fonds relativement à la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le rendement des placements en lingots d'or est évalué selon la méthode de la juste valeur. Le Fonds BMG met surtout l'accent sur l'information sur la juste valeur et utilise celle-ci pour évaluer le rendement des actifs et pour prendre des décisions. Par conséquent, le Fonds BMG classe ses placements en lingots d'or à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'obligation du Fonds BMG relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évaluée au prix de rachat, qui se rapproche de la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

---

### *b) Comptabilisation et décomptabilisation*

Les achats et les ventes de placements en lingots d'or sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds BMG s'engage à acheter ou à vendre les placements. Les coûts de transaction relatifs à ces instruments sont comptabilisés directement dans les états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs financiers classés au coût amorti sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont transférés au Fonds BMG à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie provenant des placements ont expiré ou que le Fonds BMG a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les passifs financiers, mis à part ceux qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission. Les passifs financiers découlant des parts rachetables émises par le Fonds BMG sont présentés au montant du rachat qui représente le droit des investisseurs à un intérêt résiduel dans l'actif du Fonds BMG.

Les gains et les pertes réalisés sur les placements en lingots d'or sont comptabilisés à titre de « Gains nets réalisés sur les placements en lingots d'or » dans les états du résultat global. Le coût des placements en lingots d'or est déterminé selon la méthode du coût moyen.

### *c) Évaluation ultérieure*

Après la comptabilisation initiale, le Fonds BMG évalue à la juste valeur tous les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de cette juste valeur étant comptabilisées à titre de « Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots d'or » dans les états du résultat global. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, le cas échéant, est déterminée à l'aide d'une technique d'évaluation ou obtenue d'un courtier ou d'une contrepartie digne de confiance.

### *d) Évaluation de la juste valeur*

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds BMG a accès à cette date.

La valeur du lingot d'or est fondée sur les prix au comptant disponibles. L'écart entre le prix au comptant du lingot d'or et le coût moyen est présenté au poste « Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots d'or ».

La juste valeur des placements libellés en devises est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date d'évaluation correspondante.

### *e) Classement des évaluations à la juste valeur*

L'IFRS 13 exige que le Fonds BMG classe les évaluations de juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui tient compte de l'importance des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

Niveau 1	Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels le Fonds BMG a accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
Niveau 3	Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des placements en lingots d'or est classée au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)**

---

### **Comptabilisation des produits et des charges**

Le Fonds BMG comptabilise quotidiennement le revenu de placements et les charges selon la comptabilité d'exercice. Les charges, comme les frais de gestion, associées spécifiquement à une catégorie de parts du Fonds BMG sont imputées directement à cette catégorie de parts. Les produits, les charges ainsi que les gains réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sont affectés à chacune des catégories du Fonds BMG, et ce, en fonction de sa quote-part de l'actif net total du Fonds BMG.

### **Conversion de devises**

Les souscriptions et les rachats du Fonds BMG sont libellés en dollars canadiens, et le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs monétaires et les passifs monétaires en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et les pertes de change sont présentés dans les états du résultat global.

### **Calcul de la valeur liquidative par part attribuable aux porteurs de parts rachetables**

La valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds BMG est calculée en dollars canadiens à 16h00 (heure de l'Est) chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto.

La valeur liquidative par part de chaque catégorie du Fonds BMG qui est utilisée pour les souscriptions et les rachats correspond au montant au titre de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables qui figure dans les états financiers.

Une valeur liquidative distincte est calculée pour chaque catégorie de parts du Fonds BMG en fonction de la quote-part de cette catégorie dans l'actif du Fonds BMG, déduction faite de la quote-part de cette catégorie dans le passif commun du Fonds BMG et de tous les passifs liés uniquement à cette catégorie particulière. La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative de la catégorie par le nombre de parts de cette catégorie en circulation à la date d'évaluation applicable.

### **Impôts sur le résultat**

Le Fonds BMG répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du résultat net du Fonds BMG aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts pour que le Fonds BMG n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds BMG ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds BMG ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 6 pour obtenir de plus amples renseignements sur les pertes fiscales inutilisées.

### **Augmentation (diminution) de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables**

Toute augmentation (diminution) de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables représente la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette catégorie du Fonds BMG en circulation au cours de la période (se reporter à la note 3).

### **Estimations et jugements critiques**

Lors de l'application des méthodes comptables du Fonds BMG, la direction doit formuler des jugements, des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et des passifs lorsque celle-ci ne peut être obtenue facilement d'une autre source. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées périodiquement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées si la révision influe sur cette période, ou dans cette période et au cours de périodes futures si la révision influe à la fois sur la période en cours et des périodes futures.

Le gestionnaire considère que la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds BMG exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, selon le conseil, reflète le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents. En outre, le dollar canadien est la monnaie dans laquelle le Fonds BMG évalue son rendement et celle qui sert à l'émission ou au rachat des parts rachetables.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

### Nouvelles normes, interprétations et modifications ayant prise d'effet après le 31 décembre 2024

Les nouvelles normes et interprétations entrant en vigueur après le 31 décembre 2024 ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds BMG.

### 3. Parts rachetables

Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG représente une participation dans l'actif de cette catégorie du Fonds BMG. En règle générale, chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère les mêmes droits et privilèges. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère à son porteur un droit de vote lors des assemblées des porteurs de parts du Fonds BMG. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère également à son porteur le droit de participer à toute distribution venant du Fonds BMG, sous réserve de toute distribution des frais de gestion. Les fractions de part d'une catégorie du Fonds BMG confèrent à leur porteur, de façon proportionnelle, les mêmes droits que ceux qui se rattachent aux parts de cette catégorie du Fonds BMG, sauf le droit de vote. Toutes les parts d'une catégorie du Fonds BMG sont entièrement payées lorsqu'elles sont émises et, en règle générale, elles ne sont pas transférables. Les parts de chaque catégorie du Fonds BMG peuvent être rachetées au gré de leur porteur. Le nombre de parts que le Fonds BMG peut émettre est illimité. Les parts d'une catégorie du Fonds BMG sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de cette catégorie du Fonds BMG. Il n'existe aucun écart entre la valeur liquidative par part de chaque catégorie du Fonds BMG et l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie du Fonds BMG.

#### Opérations sur les capitaux propres au cours des exercices clos les 31 décembre :

	Catégorie A		Catégorie B3	
	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 278 307	6 927 508	20 662	11 210
Parts émises	260 190	262 436	-	9 452
Parts rachetées	(1 768 306)	(911 637)	(11 210)	-
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 770 191</b>	<b>6 278 307</b>	<b>9 452</b>	<b>20 662</b>
Nombre moyen de parts en circulation	5 545 768	6 630 024	13 839	20 143
	Catégorie C2		Catégorie C3	
	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	32 914	32 914	239 488	212 820
Parts émises	-	-	-	53 499
Parts rachetées	-	-	(6 129)	(26 831)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>32 914</b>	<b>32 914</b>	<b>233 359</b>	<b>239 488</b>
Nombre moyen de parts en circulation	32 914	32 914	234 276	232 425
	Catégorie D		Catégorie F	
	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	532 503	583 025	1 630 268	1 682 583
Parts émises	50 014	35 988	494 439	163 302
Parts rachetées	(142 639)	(86 510)	(193 414)	(215 617)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>439 878</b>	<b>532 503</b>	<b>1 931 293</b>	<b>1 630 268</b>
Nombre moyen de parts en circulation	464 287	558 902	1 785 336	1 652 742
	Catégorie G09		Catégorie I	
	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	110 866	113 895	1 899 857	1 872 609
Parts émises	33 382	90 991	23 333	36 892
Parts rachetées	(45 629)	(94 020)	(126 930)	(9 644)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>98 619</b>	<b>110 866</b>	<b>1 796 260</b>	<b>1 899 857</b>
Nombre moyen de parts en circulation	107 711	102 830	1 835 408	1 893 320

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

	Catégorie S1	
	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	81 182	84 434
Parts émises	-	-
Parts rachetées	(14 653)	(3 252)
Solde à la clôture de l'exercice	66 529	81 182
Nombre moyen de parts en circulation	74 548	84 271

### Total de l'actif net par catégorie et par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

#### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Souscriptions	Rachats	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice	Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables	Augmentation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	42 820 734	2 082 952	(14 392 294)	13 079 681	43 591 073	9 ,14	2 ,36
Catégorie B3	315 973	-	(207 133)	87 171	196 011	20 ,74	6 ,30
Catégorie C2	472 596	-	-	170 384	642 980	19 ,54	5 ,18
Catégorie C3	3 703 520	-	(101 161)	1 314 118	4 916 477	21 ,07	5 ,61
Catégorie D	7 673 594	843 904	(2 284 190)	2 355 808	8 589 116	19 ,53	5 ,07
Catégorie F	13 972 657	5 206 917	(2 059 043)	5 306 169	22 426 700	11 ,61	2 ,97
Catégorie G09	1 889 162	656 000	(953 433)	687 212	2 278 941	23 ,11	6 ,38
Catégorie I	29 578 903	428 384	(2 308 948)	10 727 260	38 425 599	21 ,39	5 ,84
Catégorie S1	1 260 350	-	(273 228)	424 979	1 412 101	21 ,23	5 ,70
Catégorie S2	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>101 687 489</b>	<b>9 218 157</b>	<b>(22 579 430)</b>	<b>34 152 782</b>	<b>122 478 998</b>	<b>s, 0,</b>	<b>s, 0,</b>

#### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Souscriptions	Rachats	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice	Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables	Augmentation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	44 102 618	1 764 019	(6 086 581)	3 040 678	42 820 734	6 ,82	0 ,46
Catégorie B3	158 097	139 787	-	18 089	315 973	15 ,29	0 ,90
Catégorie C2	434 538	-	-	38 058	472 596	14 ,36	1 ,16
Catégorie C3	3 021 981	790 049	(415 739)	307 229	3 703 520	15 ,46	1 ,32
Catégorie D	7 755 903	505 673	(1 217 897)	629 915	7 673 594	14 ,41	1 ,13
Catégorie F	13 314 481	1 367 977	(1 797 699)	1 087 898	13 972 657	8 ,57	0 ,66
Catégorie G09	1 789 850	1 541 625	(1 582 250)	139 937	1 889 162	17 ,04	1 ,36
Catégorie I	26 545 022	562 719	(146 769)	2 617 931	29 578 903	15 ,57	1 ,38
Catégorie S1	1 199 385	-	(50 057)	111 022	1 260 350	15 ,53	1 ,32
Catégorie S2	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>98 321 875</b>	<b>6 671 849</b>	<b>(11 296 992)</b>	<b>7 990 757</b>	<b>101 687 489</b>	<b>s, 0,</b>	<b>s, 0,</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

### 4. Transactions entre parties liées

#### Frais de gestion

La responsabilité des activités quotidiennes du Fonds BMG incombe au gestionnaire. Il fournit ou prend les dispositions nécessaires pour assurer la prestation de tous les services administratifs requis et il organise le placement des parts du Fonds BMG. Pour ces services, le Fonds BMG verse au gestionnaire des frais de gestion annuels établis selon les taux indiqués ci-dessous. Ces frais sont payables mensuellement à terme échu et leur montant est déterminé en fonction de l'actif net quotidien moyen du Fonds BMG.

Catégorie A	2,25 %	Catégorie F	1,25 %
Catégorie B3	1,25 %	Catégorie G09	1,25 %
Catégorie C2	0,87 %	Catégorie I	0,00 %
Catégorie C3	0,75 %	Catégorie S1	0,45 %
Catégorie D	1,25 %	Catégorie S2	0,95 %

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds BMG a engagé des frais de gestion de 1 410 632 \$ (1 322 163 \$ en 2023).

#### Parts détenues par une partie liée

Le gestionnaire ne détenait aucune part du Fonds BMG aux 31 décembre 2024 et 2023.

### 5. Commission de vente

Une commission de vente peut être facturée par un courtier ou un représentant inscrit lorsqu'un investisseur achète des parts des catégories A, B, G ou S du Fonds BMG. La commission de vente correspond à un pourcentage maximal du montant net investi soit 5,00% pour les parts des catégories A, B, G et S. La commission de vente n'est négociable que pour les parts des catégories A, B et G. À l'heure actuelle, aucune commission de vente n'est facturée pour les parts des autres catégories du Fonds BMG.

Pour l'exercice 2024, le gestionnaire a versé aux courtiers des commissions de suivi de 452 504 \$ (445 094 \$ en 2023).

### 6. Reports de pertes fiscales

Au 31 décembre 2024, le Fonds BMG ne disposait d'aucune perte en capital et 434 404 \$ autre qu'en capital pouvant servir à réduire le revenu imposable d'exercices ultérieurs.

Aux fins de l'impôt, le Fonds BMG traite généralement les gains réalisés à la disposition de lingots comme des gains en capital, et non comme un revenu, car il compte être un détenteur passif à long terme de lingots et il cède généralement ses placements en lingots uniquement dans le but de satisfaire aux demandes de rachat ou de financer le paiement de charges qu'il a engagées. L'Agence du revenu du Canada est toutefois d'avis que les gains ou les pertes de fiducies de fonds commun de placement découlant d'opérations sur des marchandises devraient généralement être traités aux fins de l'impôt comme un revenu ordinaire, plutôt que comme un gain en capital, bien que le traitement de chaque cas particulier demeure une question de fait à déterminer compte tenu de l'ensemble des circonstances. L'Agence du revenu du Canada pourrait adopter une telle position à l'égard des opérations du Fonds BMG visant des lingots.

### 7. Gestion du risque financier

Les instruments financiers du Fonds BMG sont essentiellement constitués de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des placements en lingots d'or, des frais de gestion à payer, des rachats à payer et des crédettes et charges à payer. La trésorerie et les placements en lingots d'or du Fonds BMG sont exposés à divers risques, y compris les risques de marché, de crédit, de liquidité, de taux d'intérêt et de change. Ces risques et les pratiques de gestion de risques utilisées par le Fonds BMG sont décrits ci-dessous.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des placements en lingots d'or ou les flux de trésorerie futurs liés à ces placements fluctuent en raison des variations des cours ou du calendrier des opérations. Le prix de l'or varie en fonction de divers facteurs, dont la demande, l'offre, les événements internationaux et la conjoncture économique. Le Fonds BMG utilise une stratégie de placement d'achat à long terme selon laquelle les achats ne visent qu'un type de placement. Comme le Fonds BMG ne loue pas de lingots d'or, les seuls flux de trésorerie futurs proviennent des ventes de lingots d'or. Les ventes de lingots sont nécessaires pour payer les rachats des parts lorsque les réserves en liquidités sont insuffisantes.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2024, l'incidence sur l'actif net du Fonds BMG d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du prix des lingots d'or, dans la mesure où toutes les autres variables sont demeurées constantes, serait une augmentation ou une diminution de 6 090 018 \$ (5 076 009 \$ en 2023).

Le résultat réel variera en fonction de la quantité d'or détenue et d'autres facteurs, et la différence pourrait être importante.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds BMG n'avait pas de placements dans des titres de créance ou des instruments dérivés. Le Fonds BMG limite son exposition aux pertes sur créance en plaçant sa trésorerie auprès d'émetteurs dont la qualité de crédit est élevée. Les ventes de lingots d'or, s'il y a lieu, sont effectuées auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) reconnue dans le domaine du courtage de métaux précieux. Le Fonds BMG peut être exposé à un risque de crédit à l'égard de cette grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) du fait d'opérations non réglées.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds soit incapable de dégager les flux de trésorerie nécessaires pour s'acquitter intégralement de ses obligations lorsque celles-ci deviennent exigibles ou qu'il ne puisse le faire qu'à des conditions sensiblement désavantageuses. Le Fonds BMG est exposé aux rachats de parts quotidiens en espèces de parts rachetables. Son objectif est de détenir un montant suffisant de trésorerie pour maintenir sa liquidité. De plus, les lingots d'or sont facilement réalisables et liquides. Par conséquent, le risque de liquidité du Fonds BMG est minime. Tous les passifs sont exigibles à moins d'un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour des périodes plus longues. Les tableaux qui suivent fournissent une analyse des passifs financiers du Fonds BMG en les regroupant selon la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les sommes indiquées dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

#### 31 décembre 2024

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Frais de gestion à payer	– \$	143 831 \$	143 831 \$
Rachats à payer	–	21 237	21 237
Créditeurs et charges à payer	–	125 812	125 812
Parts rachetables	122 478 998	–	122 478 998

#### 31 décembre 2023

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Frais de gestion à payer	– \$	115 936 \$	115 936 \$
Rachats à payer	–	10 000	10 000
Créditeurs et charges à payer	–	346 256	346 256
Parts rachetables	101 687 489	–	101 687 489

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des effets des fluctuations des taux d'intérêt du marché en vigueur sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers et sur les flux de trésorerie futurs. Aux 31 décembre 2024 et 2023, la majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds BMG ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds BMG n'est pas exposé à un risque important lié aux fluctuations des taux d'intérêt du marché.

### Risque de change

Le risque de change survient lorsque la valeur des transactions futures, des actifs monétaires et des passifs monétaires libellés dans d'autres devises varie en raison de la fluctuation des taux de change. Les lingots d'or sont généralement cotés et négociés en dollars américains et, par conséquent, le Fonds BMG est vulnérable au risque de change. Le Fonds BMG ne couvre pas son risque de change.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Le Fonds BMG détient des liquidités en dollars canadiens et en dollars américains afin de payer le rachat de parts et régler les charges d'exploitation. Le gestionnaire surveille le solde de trésorerie du Fonds BMG quotidiennement, et il achète des lingots d'or seulement lorsqu'il dispose d'un surplus de liquidités. Normalement, le solde de trésorerie est inférieur à 5 % des actifs du Fonds BMG.

Au 31 décembre 2024, 99,6 % (100,1 % en 2023) de l'actif net du Fonds BMG était exposé au dollar américain. Si le taux de change par rapport au dollar canadien avait augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 219 727 \$ (1 017 734 \$ en 2023).

Le résultat réel peut différer de cette analyse de la sensibilité, et la différence pourrait être importante, parce que le prix des lingots tend à présenter une corrélation négative avec le dollar américain.

### Risque de change

#### 31 décembre 2024

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	172 375	772 737	945 112
Placements en lingots d'or	121 800 369	-	121 800 369
Autres actifs nets, moins les passifs	-	(266 483)	(266 483)
<b>Actif net</b>	<b>121 972 744</b>	<b>506 254</b>	<b>122 488 998</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>99,6%</b>	<b>0,4%</b>	<b>100,0%</b>

#### 31 décembre 2023

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	253 251	384 057	637 308
Placements en lingots d'or	101 520 173	-	101 520 173
Autres actifs nets, moins les passifs	-	(469 992)	(469 992)
<b>Actif net</b>	<b>101 773 424</b>	<b>(85 935)</b>	<b>101 687 489</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>100,1 %</b>	<b>(0,1 %)</b>	<b>100,0 %</b>

### 8. Gestion du capital

Les parts rachetables émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital du Fonds BMG. Le Fonds BMG n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds BMG pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16h00, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être attestée par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables moyennant un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds BMG.

### 9. Évaluation de la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie (découvert), des souscriptions à recevoir, des crédateurs et charges à payer, des rachats à payer, des frais de gestion à payer et de l'obligation du Fonds BMG au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur est classée de niveau 1 lorsque le placement en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé de niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont classés de niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés de niveau 3.

Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu pendant les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023. De plus, aucun placement ni aucune opération n'étaient classés de niveau 3 pendant les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

## **10. Norme comptable publiée mais pas encore en vigueur**

L'International Accounting Standards Board (le Board) a publié la norme IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, le 9 avril 2024, qui remplacera la norme IAS 1, Présentation des états financiers. Cette nouvelle norme, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, vise à améliorer la comparabilité et la transparence des états financiers en introduisant un état du résultat global plus structuré. Les principaux changements comprennent de nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement), des sous-totaux définis comme le résultat d'exploitation, et des exigences relatives aux mesures de performance définies par la direction. Il est prévu que la classification des produits et des charges du Fonds, notamment au sein de la catégorie exploitation, soit affectée. Le gestionnaire évalue activement les implications de la norme IFRS 18 et son impact sur les états financiers et les informations à fournir du Fonds.



**B M G M A N A G E M E N T S E R V I C E S I N C .**

**S I È G E S O C I A L 1 1 0 C O C H R A N E D R I V E , S U I T E 2 0 0 , M A R K H A M , O N L 3 R 9 S 1 C A N A D A**

**1 . 8 8 8 . 4 7 4 . 1 0 0 1 | 9 0 5 . 4 7 4 . 1 0 0 1 | B M G - G R O U P . C O M | I N F O @ B M G - G R O U P . C O M**

Le groupe de sociétés BMG comprend la société mère, BMG Management Group Inc., et ses filiales en propriété exclusive, BMG Management Services Inc., BMG Marketing Services Inc., BMG DSC Inc., et Bullion Custodial Services Inc. (désignées collectivement par le nom « BMG »).

Les informations prospectives, opinions, estimations et projections contenues dans le présent document sont exclusivement celles de Bullion Management Services Inc. (« BMS »), société du groupe BMG, qui se réserve le droit de les changer sans préavis. BMS met tout en oeuvre pour que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables et précises. Néanmoins, BMS n'assume aucune responsabilité pour les pertes et les dommages, directs ou indirects, qui pourraient découler de l'utilisation de cette information. BMS est le gestionnaire de placements des fonds BMG BullionFund<sup>MC</sup>, BMG Gold BullionFund<sup>MC</sup> et BMG Silver BullionFund<sup>MC</sup> (collectivement, les « fonds BMG »). Le lecteur ne doit pas se fier indûment à cette information et doit plutôt exercer son propre jugement. Un placement dans un fonds BMG<sup>MC</sup> peut entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir dans le fonds. Les fonds BMG BullionFund<sup>MC</sup>, BMG Gold BullionFund<sup>MC</sup> et BMG Silver BullionFund<sup>MC</sup> ne sont pas des placements garantis; la valeur de leurs parts fluctue et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.